



BULLETIN MUNICIPAL



Editorial

Sommaire

Pages 2 à 3	P.L.U.	Travaux
Page 4		Scolaire
Page 5	Informations Générales	
Page 6 et 7		Animations
Page 7	Voyage du C.C.A.S.	
Page 8	Informations diverses	



Une excellente année 2018 : Le Conseil Municipal, le Personnel communal se joignent à moi pour vous présenter tous nos vœux pour cette nouvelle année. La santé, mais aussi la réussite dans votre épanouissement personnel et professionnel.

Si par principe, il faut regarder devant et faire preuve d'optimisme pour mieux préparer l'avenir, il me sera difficile de ne pas revenir sur quelques évènements dramatiques qui ont marqué 2017, à l'échelle de notre village :

- le décès prématuré, il y a tout juste un an, de Laurent Charles, notre Adjoint en charge de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme,
- Le décès tout aussi prématuré de Cédric Carbonnier, employé communal, l'un des piliers de nos Services Techniques, survenu en novembre dernier.

Au-delà de l'immense peine causée par ces départs, ce sont des perturbations très fortes du fonctionnement communal que nous avons essayé de juguler : d'une part la reprise du dossier de PLU, pour sa finalisation avant soumission à avis des Pouvoirs Publics et enquête publique, et d'autre part les activités cruciales des services techniques, notamment comme le salage des routes au moment de l'épisode neigeux de fin novembre.

2017, ce fut également une année riche en élections, et en espoirs de vivre une autre forme de politique, du moins à l'égard des enjeux des collectivités territoriales : des espoirs bien vite déçus par les premières mesures à l'encontre des collectivités, dans la lignée de toutes celles engagées précédemment, par les précédents partis au pouvoir. Le seul changement n'est pas sur le fond, mais peut-être sur la forme, en rajoutant de l'arrogance et du mépris pour les élus des territoires.

Faut-il rappeler que les élus des petites communes offrent beaucoup de leur temps personnel à la collectivité, dans des conditions plus proches du bénévolat, et sans se plaindre de « devoir manger des pâtes, ou de devoir aller chercher leurs vieilles robes à la cave ».

Un petit peu d'humour même caustique, ne fait pas de mal, et vous comprendrez que le message principal, c'est que vos élus locaux ne se découragent pas, bien au contraire.

Que cette nouvelle année soit une année de bonheur partagé avec vos proches, dans notre beau village, qui reste néanmoins encore préservé.

Directeur de la Publication
Bertrand HAUET

Réalisation : Commission
Communication

1, rue de la Mairie
78640 SAINT-GERMAIN DE LA GRANGE
Tél. 01 34 91 02 10
Fax : 01 34 89 26 26
Courriel
mairie.st-germain-de-la-grange@wanadoo.fr

Impression par nos soins
Ne pas jeter sur la voie publique

Bertrand HAUET, Maire
Vice-Président de Coeur d'Yvelines

P. L. U. (Plan Local d'Urbanisme)



La dernière ligne droite de notre PLU est amorcée. En effet l'enquête publique s'est déroulée du 18 septembre au 17 octobre, ce qui a permis de recueillir les observations et les propositions du public ainsi que des différents organismes concernés par l'aménagement de notre territoire.

Nommé par la Présidente du Tribunal Administratif de Versailles, le Commissaire enquêteur, à l'issue de cette enquête, a rendu son rapport et ses conclusions motivées.

Notre projet a reçu un **Avis Favorable**.

La prochaine étape, déjà engagée, va consister à apporter les dernières modifications au projet, ceci pour prendre en compte les éléments des conclusions émises dans le rapport, puis à faire approuver ce dernier par le Conseil Municipal.

Le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur sont consultables sur le site internet de la Mairie, ou sur le document papier, disponible en Mairie.



Travaux

Dans la continuité des actions engagées de réfection des routes précédemment (rue Racine et rue Corneille), nous avons terminé la deuxième phase des travaux d'enfouissement des réseaux et de voirie portant sur la rue Molière, reste le modelage et l'engazonnement des espaces verts qui seront traités premier semestre 2018 sur l'ensemble des rues.

Il est à noter que la jonction entre la rue Molière et la rue Stendhal reste à réaliser en revêtement enrobé car cette partie est de la responsabilité d'ERDF. Bien que nous ayons proposé pour un coût modique et la prise en charge du suivi de cette intervention, ERDF nous a adressé une fin de non-recevoir, préférant faire intervenir un prestataire extérieur, nous en mesurons actuellement le résultat. Mais nous restons mobilisés et attentifs pour que cette réfection soit réalisée par ERDF et à leurs frais comme prévu initialement.

Vues de la rue Molière



Toujours dans les activités de voirie, la sente aux Dîmes ainsi que la voie d'accès menant aux habitations de la Place Alphonse Mainguet ont été traitées pour rendre ces deux voies à nouveau carrossable tout en conservant leur aspect chemin d'accès.



Travaux (suite)

Sur l'aspect sécurité des usagers, les trois mâts à led bleues prévus ont été installés aux différents passages piétons situés à l'école maternelle, école élémentaire et angle de la rue de Saint Germain et de la rue des Cent Arpents. Des demandes de réglage des faisceaux lumineux pour être concentrés sur les passages piétons ont été émises à notre prestataire car actuellement l'éclairage est trop diffus.

L'activité travaux durant 2017 a été moins importante que prévu, en effet nous avons privilégié notre action et notre travail sur la finalisation et l'aboutissement du PLU, comme nous nous y étions engagés.

Par contre, plusieurs dossiers déjà à l'étude en 2017, vont voir le jour en 2018, en premier lieu, les aménagements extérieurs nécessaires à l'accès des personnes à mobilité réduite à la salle Jules Gohard, ainsi que les aménagements intérieurs de cette salle, le permis de construire sera déposé en février. Mais dans le même temps, nous lançons courant premier trimestre l'appel d'offre pour le remplacement de l'ensemble des portes, baies vitrées et autres fenêtres du complexe scolaire de l'élémentaire sans omettre la mairie qui n'avait été traitée précédemment qu'en partie sur cet aspect.

Toujours premier trimestre, deux projets définitivement aboutis autant du point de vue technique, financier que signature de marché, vont être lancés courant février sous réserve d'une météo adaptée, à savoir la mise en place du réseau d'éclairage rue de Plaisir sur la partie non couverte suite aux nouvelles constructions et un aménagement spécifique de cette entrée de village pour ralentir les véhicules en créant du stationnement non résidentiel et un trottoir en béton désactivé, le tout en conformité avec la législation en vigueur. Une zone sera toutefois non traitée en terme de revêtement du trottoir, elle concerne la partie au droit des terrains constructibles non bâtis à ce jour. Deuxième projet, la création de cinq places de parking au début de la rue de Saint Germain (côté haut du village) zone devenue très urbanisée où le stationnement en sécurité devient une priorité, la rue supportant un trafic routier intense.

Autre dossier en cours de finalisation, les aménagements nécessaires pour réhabiliter et sécuriser la liaison entre le haut et le bas du village, les aspects techniques et économiques sont traités, reste la construction de l'appel d'offre et par la suite, la négociation technico-économique pour la sélection d'un prestataire ou de plusieurs prestataires. Le planning de réalisation effective de ce projet s'inscrit aussi sur 2018.

Mais encore, trois autres projets en gestation, un concerne l'ancienne station d'épuration avec la création d'une aire de stockage à sel et de box pour le stockage des matériels communaux, le deuxième le traitement de la parcelle sur laquelle est implantée le vieil hangar de la ferme « Le Coent », les différents aspects techniques et financiers n'étant pas encore arrêtés à ce jour et enfin le troisième s'inscrit toujours dans notre volonté de protéger les abords des écoles à savoir l'installation de deux radars pédagogiques à l'approche de chaque école (maternelle et élémentaire).

D'autres projets sont d'ores et déjà en réflexion et pour certains en début d'étude, mais ne devraient voir le jour que courant 2019, sauf pour les moins techniques et à faible budget qui au cas par cas seront traités dans l'année (exemple le changement des panneaux de nom des rues).

Comme vous pouvez le constater, l'activité dans le domaine des travaux va s'intensifier fortement sur 2018, par contre je me dois de rappeler que la plupart des projets font appel aux subventions de différents organismes, même pour les dossiers à plus petit budget (exemple les radars pédagogiques) et donc s'inscrivent dans des processus normalisés de réalisation de dossiers, d'appel d'offre et de sélection de prestataires. De ce fait, nous sommes tenus d'attendre l'obtention des subventions avant d'engager les travaux faute de quoi ces dernières sont perdues et notre montage financier remis en cause.

Enfin, seule ombre au tableau et comme je l'avais déjà indiqué dans le bulletin de janvier 2017, des dégradations perdurent, nous ne comptons pas le nombre de petits lampadaires détruits (coût unitaire avoisinant 1200 euros) sur la place de la mairie, (à titre d'exemple sur 2017, 6 sont remplacés, la semaine suivante 4 ont été à nouveau détruits, sans commentaire), les descentes de gouttières de la mairie changées, et dernièrement la destruction du panneau d'affichage de l'abri bus au niveau de l'école élémentaire.

Cette année va être très riche en projets structurants pour notre commune et qui je l'espère apporteront satisfaction au plus grand nombre d'entre vous, le tout dans un contexte où les restrictions budgétaires de dotation de l'état s'intensifient.

Francis LE GOFF
Maire-adjoint à l'urbanisme et aux travaux.

Scolaire

Financement de la classe transplantée des CM1-CM2

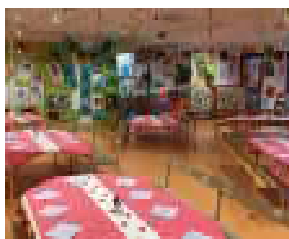
Les élèves de CM1 et de CM2 de l'école Jules Gohard partiront en classe transplantée du 26 au 30 mars 2018. Sur le thème de Harry Potter étudié en classe, les enfants découvriront la vie de château pour une semaine entièrement anglophone ! Pour les aider à financer ce projet, une vente de sapins et de chocolats a été organisée le 2 décembre. La vente a dégagé plus de 700 € de bénéfice, les enfants vous remercient pour votre soutien !

Fête de Noël à la maternelle



Le 16 décembre, les travaux des enfants de maternelle étaient exposés dans l'école. Parents et enfants ont donc pu admirer les différentes mises en scènes de leurs œuvres, dans une ambiance joyeuse.

Le 18 décembre, les enfants ont partagé un goûter de Noël offert par la Caisse des écoles.



Rythmes scolaires

Alors que le gouvernement a ouvert, en juillet dernier, la porte à un retour à la semaine de 4 jours, nombre de communes avoisinantes se sont positionnées pour cette solution. Comme annoncé, nous avons engagé des discussions avec les représentants de parents d'élèves et les enseignants concernant l'organisation que nous adopterons à la rentrée 2018/2019. Un sondage a été distribué aux parents d'élèves afin qu'ils puissent exprimer leur choix personnel. Mme Desauw, Maire-adjointe aux affaires scolaires et périscolaires, tiendra une réunion d'informations pour présenter les solutions proposées, le **samedi 27 janvier, de 10h30 à 11h30**, dans le préau de l'école élémentaire (entrée Parking Mairie).

Corinne DESAUW, Maire-adjointe aux affaires scolaires et périscolaires

Inscriptions à l'école maternelle

Les parents d'enfants nés en 2015 sont invités à les inscrire à l'école maternelle, en déposant un dossier à la mairie avant le 30 avril 2018.

Prochains rendez-vous :

- **Loto de la caisse des écoles** le vendredi 2 février 2018, dès 19h à la salle Jules Gohard.
- **Carnaval de la maternelle** le samedi 7 avril 2018 à 10h
- Suivi de la **soirée de la caisse des écoles** à 19h.



idée collège ouvre ses portes au centre Élie FERRIER à Saint-Germain de la Grange !

idée collège est un établissement privé à pédagogie alternative et innovante.

Engagé par leur passion et mutualisant leur savoir, un groupe d'enseignants expérimentés (dont certains interviennent au centre de loisirs) a conçu ce collège pour que l'école soit un lieu d'épanouissement et de réussite, dans le respect du rythme d'acquisition de chacun. Un lieu où il soit possible d'apprendre et d'enseigner dans de bonnes conditions (effectifs des classes réduits) ou tous les acteurs d'idée collège agissent en équipe.

En conformité avec les programmes de l'éducation nationale, l'élève y apprend à :

- développer un esprit critique ;
- oser : penser, créer et aussi questionner ;
- devenir bilingue ;
- intégrer le sens des responsabilités ;
- être acteur de sa vie en toute autonomie ;
- et devenir un citoyen responsable.

Parce qu'apprendre devient un plaisir, l'élève prend confiance en lui. Par ces multiples outils pédagogiques, il est alors prêt à appréhender le monde en changement.

Venez rencontrer l'idée collège à leur journée porte ouverte le **samedi 3 février 2018 de 9 h - 17 h** (programme des conférences sur demande à idee2vie@gmail.com)

idée collège - Répertoire National des Établissements (RNE) n° 0783702A

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

La Gendarmerie de Jouars-Pontchartrain propose plusieurs conseils pratiques pour protéger votre domicile et vos biens.

AU QUOTIDIEN

- **Toujours verrouiller les accès à son domicile**, même lorsque vous êtes chez vous.
- Lorsque vous n'êtes pas présent au domicile, **laisser plusieurs lumières allumées** pour simuler une présence.
- Photographiez vos objets de valeur ; **notez le numéro de série, conservez vos factures**. En cas de vol, ces informations faciliteront à la fois les recherches menées par les gendarmes et l'indemnisation faite par votre assureur.
- **Changez les serrures** de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.
- Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, **assurez-vous de son identité**. N'hésitez pas à demander une carte professionnelle. En cas de doute, même si les cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.
- Ne laissez **jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile**.
- **Ne laissez pas d'objets de valeur visibles** à travers les fenêtres.

AVANT DE PARTIR EN VACANCES

- **Créez une illusion d'une présence**, par exemple à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision ou la radio.
- **Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux**.
- **Ne donnez pas d'information à des personnes inconnues** sur votre départ en vacances (Prestataires de services, démarcheurs ...).
- **Signalez votre absence à la brigade de gendarmerie** à travers l'opération tranquillité vacances. Il s'agit d'un formulaire à remplir sur internet ou à la gendarmerie. Lors de leurs patrouilles quotidiennes, les gendarmes accordent une attention particulière aux domiciles des personnes absentes.
- **Faites suivre votre courrier ou faites le relever par une personne de confiance** : une boîte aux lettres débordant de papiers révèle une longue absence.

EN CAS DE CAMBRIOLAGE

- **Prévenez immédiatement** la brigade de gendarmerie.
- Si les cambrioleurs sont encore en place, **essayez de recueillir des informations** sans prendre de risques (immatriculation de véhicule, vêtements, physionomie, direction de fuite ...)
- **Ne touchez à aucun objet**, porte ou fenêtre avant l'arrivée des gendarmes.

Le coin des animations et des Associations

Le Club de l'Âge d'Or tient à remercier les municipalités de Saint-Germain de la Grange et de Marcq pour leurs aides très appréciées de tous.

Le Club vous présente ses meilleurs vœux et espère que cette année 2018 vous apportera le bonheur et surtout la santé, le bien le plus précieux pour nous tous.

Nous sommes ravis de vous avoir accueillis à notre Assemblée générale, le 17 janvier à la Salle Elie Ferrier. Nous avons partagé la galette des Rois.

Les activités du club sont nombreuses. Nous nous réunissons tous les mercredis après-midi, à partir de 14 h, au centre Elie Ferrier. Nous jouons à la belote, triominos, scrabble... et nous pouvons prévoir d'autres activités pour ceux qui seraient intéressés.

L'ambiance est conviviale et très amicale. Vous serez les bienvenus.

Réunions du Club : St Germain : chaque mercredi de 14h à 17h. de novembre à mars ; et le 1^{er} et 3^{ème} mercredi d'avril à octobre.

Marcq : Le 2^{ème} et 4^{ème} jeudi de chaque mois de 14h à 17h.

Pour tous renseignements complémentaires contacter :

Mme Annick LENORMAND : 06 87 11 02 66

Mr Jacques DELEPOULLE : 01 34 89 59 03

Cathédrale St Alexandre Nievski



Pavillon Passy (Ambiance Russe)



BERLIN Le Mur



Le BUNDESTAG



Les BODINS



Les prochaines activités du Club de l'Âge d'Or

Mardi 13 février 2018 : BOWLING

Vendredi 9 mars 2018 : Crédit Municipal (Ma tante) et Musée Picasso

Jeudi 5 avril 2018 : Comédie musicale « GREASE »

Mardi 24 avril 2018: Philharmonie de Paris et Musée Jacquemart-André

2 au 6 mai 2018: Voyage en Hollande

Jeudi 14 juin 2018 : Le Familistère et le château de Guise

6 au 8 septembre 2018 : Puy du Fou et Chantier Naval de Saint Nazaire

Voyage du C.C.A.S. du 21 septembre



A.F.A.C.

" Excellente "cuvée" pour la soirée Beaujolais 2017 qui a réuni une centaine de participants dans la salle Jules Gohard. Après la dégustation de charcuteries et de fromages arrosés d'un verre de Beaujolais nouveau, tous se sont défoulés sur la piste de danse au son de la musique et des chansons du groupe Aventure. Merci à tous pour cette belle soirée ! "



"Assemblée Générale de l'AFAC (Association pour la Fête et les Activités Culturelles) de Saint-Germain de la Grange le mardi 6 mars 2018 à 19 heures au centre Elie Ferrier. Avis à toutes les bonnes volontés ! Nous recherchons de nouveaux membres prêts à s'investir pour organiser les fêtes et créer de nouvelles animations dans notre village, venez nous rencontrer !"



Domfront et ses environs par une belle journée

Goûter de Noël du C.C.A.S. du 9 décembre



Nous avons trouvé à la cantine une pile d'un appareil auditif. Elle est déposée en Mairie

Cérémonie du 11 novembre 2017



Décès de Monsieur Carbonnier

Monsieur Cédric Carbonnier employé aux services techniques de la mairie pendant 7 ans est décédé le 12 novembre. Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille.

Etat Civil

Naissances

Calie ETRING née le 7 octobre 2017
Mathieu BRILLET de CANDE né le 4 novembre 2017

Décès

Monsieur BEAUVALLET le 7 décembre 2017
Madame BRISSET le 13 décembre 2017

HORAIRES MAIRIE

Lundi – mercredi : 9h-12h et 13h30-17h30
Mardi : 9h-12h
Vendredi : 13h30-17h30

Samedis ouverture entre 9h00 et 11h30
3 et 10 février
10 et 17 mars
7 et 14 avril
5 mai
2 et 9 juin
7 juillet

Vendredis ouverture jusqu'à 20 h :
26 janvier (fermeture exceptionnelle à 19h)
16 février
23 et 30 mars
18 et 25 mai
15, 22 et 29 juin

Végétaux : du mercredi 21 mars au mercredi 28 novembre 2018

Encombrants : le mardi 6 mars et 11 septembre 2018 (à sortir la veille)

Journal consultable sur le site de la Mairie : saint-germain-de-la-grange.net